



RÉFORME DES RETRAITES  
-  
ON DÉCORTIQUE TOUT !

# 3 types de retraite



par  
répartition



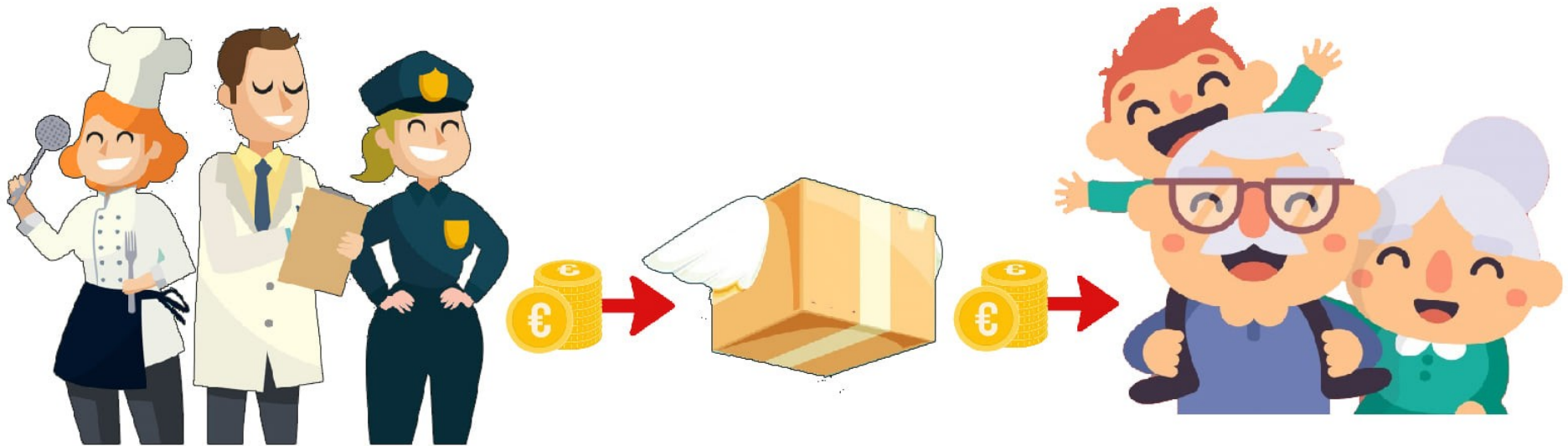
par points



par  
capitalisation

# La retraite par répartition

Les gens qui travaillent donnent de l'argent de leur salaire (cotisations) à des caisses de retraite. **Dans le même temps, ces caisses redistribuent cet argent aux retraités** pour leur permettre de vivre dignement.



Les sommes cotisées **n'alimentent pas la finance**, puisqu'elles sont immédiatement réparties. C'est ce cheminement direct qui pose problème aux spéculateurs puisqu'il n'ont pas la main sur ce capital.

# La retraite par répartition

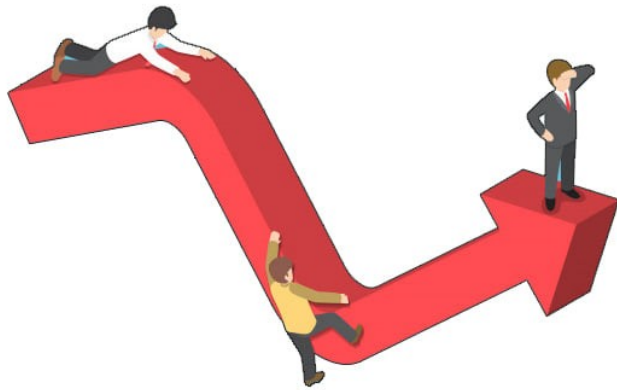
Pour les salariés du privé, la pension est calculée sur les **25 meilleures années** avec un taux de remplacement de 75% (régime de base et complémentaire)



Pour les fonctionnaires, on fait référence aux **6 derniers mois** pour le même taux de remplacement.



# La retraite par points



Avec la retraite par points, c'est toute la carrière qui sera prise en compte. C'est à dire les bonnes années comme les mauvaises (maladie, chômage, maternité, invalidité, contrats précaires, bas salaire...).

Cela provoquera irrémédiablement une **baisse immédiate et rapide** des pensions de retraite.



# La retraite par points

Dans ce système, le temps de travail de chaque actif est converti en un « compte de points virtuel » qui représente l'ensemble de ses cotisations.

C'est ce nombre de « points virtuels » accumulés qui sera finalement transformé en pension de retraite grâce à un « coefficient de conversion ».



# La retraite par points

Ce coefficient peut prendre en compte plusieurs facteurs comme :

l'âge de départ



l'espérance de vie  
de chaque génération  
au moment du départ



la situation  
économique du pays



Ce système est donc très sensible à la situation économique globale du pays. Contrairement à aujourd'hui **il n'est pas possible de connaître à l'avance le montant de sa pension.**

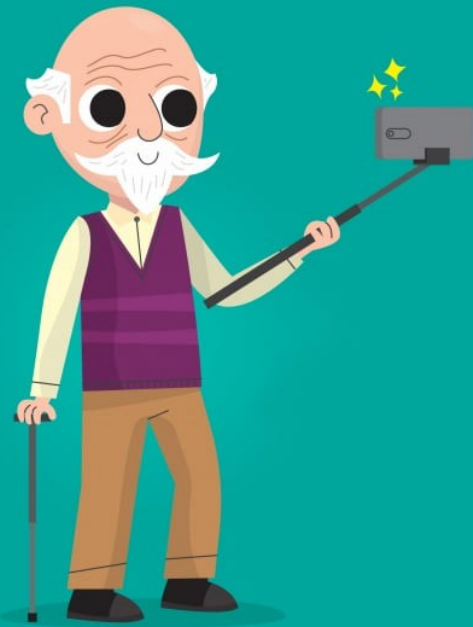
# La retraite par capitalisation

Elle fonctionne sur une logique individualiste. Chacun épargne ce qu'il peut, peut-être en réduisant sa consommation, ses loisirs... Au moment de la liquidation de la retraite, le salarié récupère ou pas son capital.



Pendant votre carrière, l'argent épargné a profité aux banques, aux fonds de pension et à la finance, il a servi à spéculer sur les marchés sans aucune garantie sur sa gestion.





Réforme des  
retraites :  
on décortique  
le vrai du faux

« Je vais cotiser moi-même directement pour MA retraite, c'est mieux !

La retraite par points ne remet pas en cause le principe de répartition du système de retraite actuel car **les cotisations des actifs continuent à payer les pensions** des retraités.

Par contre, l'incertitude sur le montant des pensions va inciter à souscrire plus de complémentaires avec tous les risques inhérents aux placements sur le marché.

Ces systèmes sont promus par le capitalisme car ils permettent de faire du profit sur votre argent.



« Les régimes spéciaux sont des privilèges !

3%

Est-ce un chiffre qui vous paraît élevé ?

## « Les régimes spéciaux sont des privilèges !



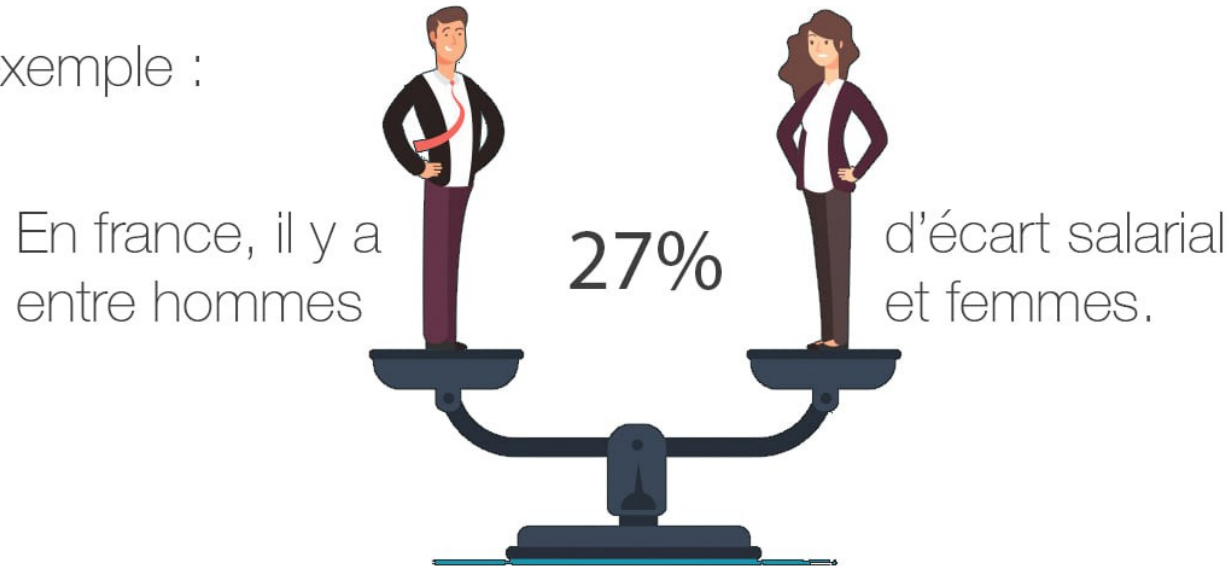
Sachez pourtant que seulement 3% des 15 millions de retraités bénéficient de ces régimes dits « spéciaux ».

**Pensez-vous que ce taux de 3% justifie de réformer tout un système ?**  
D'autant plus qu'une partie de ces régimes est directement financée par les cotisations de ceux qui en bénéficient.

D'autres « dispositions spéciales » existent : *le service actif, les carrières longues, la pénibilité, les reversions, la majoration pour enfants...* En les intégrant, **93% des retraités bénéficient de dispositions particulières.** La notion de « régimes spéciaux » n'a donc pas de sens.

# « Les régimes spéciaux sont des privilèges !

Un autre exemple :



**Les femmes doivent-elles considérer les hommes comme des privilégiés ?** Doivent-elles exiger que les salaires des hommes soient ramenés au montant des leurs ou doivent-elles demander à être payé de la même manière qu'eux ? Alors, pensez-vous qu'il faille niveler les « régimes privilégiés » vers le bas ou tirer les régimes défavorables vers le haut ?



« L'âge légal ne changera pas.

Certes, l'âge légal ne change pas, il reste à 62 ans mais **le gouvernement instaure un âge pivot à 64 ans en dessous duquel une décote s'applique.**



Si le salarié liquide sa retraite à l'âge légal (62 ans) il sera pénalisé d'une perte de 5% par année manquante. La notion « d'âge légal » n'a donc plus de sens.

« Pour le gouvernement, l'espérance de vie qui progresse est une raison de travailler plus longtemps.

A votre avis, pourquoi l'espérance de vie progresse ?



Elle a augmenté **au même rythme que la durée de travail a baissé** et cela depuis la création de notre système de protection sociale.

Pour autant, cette espérance de vie n'est pas la même pour tous !



La aussi les inégalités persistent : **celle d'un cadre est de 6 ans meilleure que celle d'un ouvrier.**

« Pour le gouvernement, l'espérance de vie qui progresse est une raison de travailler plus longtemps.



En quel état de santé pouvons-nous espérer profiter de la retraite ?

En France, l'espérance de vie en bonne santé est inférieure à 64 ans pour les femmes et égale à 62,7 ans pour les hommes. **En appliquant l'âge souhaité par le gouvernement, on partira donc en retraite malade !**

De plus, 52% des séniors de plus de 55 ans sont sans emploi. Les boîtes « offrent » ainsi une fin de carrière financée directement par nos cotisations.

« La retraite c'est trop loin pour moi ! Pas besoin d'y penser.

Le matraquage des médias a bien fonctionné, l'idée est entrée dans toutes les têtes.

Impossible de ne se préoccuper de sa retraite qu'un mois avant. **D'ailleurs si personne ne s'en préoccupe, les gouvernement successifs, eux, le font.** Ils reculent toujours plus l'âge légal jusqu'à ce qu'un jour il ne soit plus trop loin mais trop tard.



De plus, si nos parents n'ont pas de quoi vivre dignement avec leurs pensions, ce sera à nous de les aider à faire face.



# « Il n'y a pas assez d'argent pour financer les retraites.



Le gouvernement argumente sur le fait que le nombre d'actif sera bientôt inférieur au nombre des retraités.

Mais à aucun moment il ne fait référence à l'augmentation conséquente de la productivité dans ses estimations.

Or, si la productivité augmente, le PIB augmente aussi et donc la part du financement des retraites.



# « Il n'y a pas assez d'argent pour financer les retraites.

Il faut également prendre en compte les autres moyens de mobiliser du budget qui ne sont pas exploités par le gouvernement.

les exonérations de cotisations et les crédits d'impôts



représentent **plusieurs dizaines de milliards**

le travail dissimulé représente



**7 à 9 milliards** d'euros

corriger l'écart salarial femmes / hommes



rapporterait **6 milliards** d'euros de cotisations

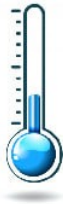
En France, au 1er semestre 2019, 51 Mds de dollars ont été versés aux actionnaires !

# « Les retraités actuels ne sont pas concernés »

Certes la réforme est supposée s'appliquer à la génération née après 63. Mais avec ce projet les pensions vont tout de même baisser car :



les pensions resteront indexées sur l'inflation (moins favorable que sur les salaires)



les conditions pour les pensions de reversion seront revues à la baisse



l'action sociale va disparaître (logement, perte d'autonomie, loisirs...)

« C'est impossible de faire reculer le gouvernement.

Pourtant, **c'est ce qu'on fait les belges l'année dernière** en affichant une unité syndicale unanime.



Réformer doit s'envisager autrement, pour assurer de meilleures retraites à tous : départ à 60 ans, comptabilisation des années d'étude, prise en compte de la pénibilité, indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix.

**C'est seulement tous ensemble que nous serons capable de peser face à ce gouvernement !**